

## Contrats de formation

Paragraphe 23 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1, r.2)

Divulgateion des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2020-2021

Trimestre : juillet à septembre

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participants
Tremplin Coaching	805,00 \$	Réaliser une démarche d'accompagnement, de coaching et de suivi des apprentissages	2020-07-15	1035, rue de la Chevrotière, Québec (Qc) G1R 5A6	2
Tremplin Coaching	517,50 \$	Réaliser une démarche d'accompagnement, de coaching et de suivi des apprentissages	2020-08-12	1035, rue de la Chevrotière, Québec (Qc) G1R 5A6	2
Côté, Sylvie	1 522,50 \$	Accompagnement dans l'élaboration du Programme de formation continue du sous-ministériat des affaires juridiques du MJQ.	1 au 23 septembre 2020	Classe viruelle	4
Tremplin Coaching	115, 00 \$	Réaliser une démarche d'accompagnement, de coaching et de suivi des apprentissages	2020-09-24	1035, rue de la Chevrotière, Québec (Qc) G1R 5A6	2

### Informations complémentaires

Les données incluent le Fonds Accès Justice, le Fonds d'aide aux victimes d'actes criminels ainsi que le Fonds des registres et excluent les tribunaux à qui des services de soutien sont fournis et le Conseil de la magistrature. Données comptabilisées au 30 septembre 2020. Elles peuvent faire l'objet d'une modification au prochain trimestre.